



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 1/2015-2016**

du 13 juin au 21 août 2015

Renens, le 21 août 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Renens 2.0 sur les réseaux sociaux

Le **10** 09 15 **20** h, la Ville de Renens lancera sa page **Facebook** et son compte **Twitter**, ainsi que son profil **LinkedIn**.

Après la refonte de son site internet l'année passée, Renens ajoute une corde de plus à son arc en entrant dans les réseaux sociaux. Ces médias supplémentaires permettront de donner un plus large écho à ses multiples activités et de se rapprocher de ses concitoyens.

Plus d'informations seront données dans le communiqué de presse qui sera diffusé le 7 septembre 2015 et que vous recevrez directement.

Sleep In

L'été aura été marqué par l'installation d'un camp sauvage dans les jardins du Sleep-in. Après diverses séances entre les Municipalités de Renens et Lausanne, l'Association du Sleep-In et des représentants des occupants, il a été convenu entre Lausanne (propriétaire du bâtiment et du terrain) et Renens (commune territoriale) que le parc devrait être évacué d'ici au 30 août, car cela contrevient tant à la mission du Sleep In qu'au règlement de police de l'Ouest lausannois.

La situation du Sleep-in a beaucoup préoccupé la Municipalité. Elle démontre surtout que les communes individuellement sont très démunies face à ces situations d'urgence et qu'il faudra certainement trouver des solutions au niveau du Canton, voire de la région.

Avancement du projet d'axes forts BHNS PP5, route de Cossonay

Pour assurer la mobilité au sein de l'agglomération pour les années à venir, un grand nombre de mesures, notamment infrastructurelles, ont été identifiées comme nécessaires dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne- Morges (PALM). Des axes de circulation prioritaires pour les transports publics (axes forts) ont été définis et leur pertinence avait été jugée positivement par la Confédération et le Canton de Vaud disposés à en cofinancer une partie dans le cadre du fonds d'infrastructure et des lois en vigueur. Le réseau des axes forts, comprend une ligne de tram, ainsi que plusieurs tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le projet partiel PP5 (tronçon route de Cossonay) fait partie du programme des axes forts de transports publics urbains, en priorité A du PALM 2007. Il reliera le carrefour Montétan (Lausanne) à Bré (Crissier). A terme, la ligne complète ira de Lutry à Bussigny.

L'étude de projet est menée à un niveau intercommunal sous l'égide du SDOL (Crissier, Prilly, en tant que commune pilote, et Renens), en coordination avec le Canton et les tl. Son financement avait été adopté par le Conseil communal par le biais du préavis 117-2011.

Une première étape a permis aux Municipalités de Prilly et Crissier, plus fortement concernées dans leur centre de localité, de préciser leurs attentes et leur potentiel de requalification. Un avant-projet a ainsi abouti et doit maintenant être précisé dans le cadre de l'étude de projet, dernière étape de planification, sur la base des recommandations cantonales.

Le BHNS circulera en site propre là où les emprises le permettent ou aux abords des carrefours. Les aménagements sont prévus pour recevoir des bus avec une double articulation de 25m de longueur et une capacité maximale de 200 personnes. La durée du trajet jusqu'à Lausanne sera considérablement raccourcie et rendue plus confortable. Le projet permet également la réalisation de pistes et bandes cyclables complémentaires tout en intégrant une arborisation de qualité.

Afin de maintenir une priorité des bus au sein du trafic et de ne pas péjorer le trafic des transports individuels motorisés aux heures de pointe, quatre giratoires seront créés en plus de l'existant à Prilly Centre: Broye, Bugnon et 2 au terminus provisoire de Bré.

Le coût total estimé au stade de l'avant-projet est de CHF 65.5 mio. Son financement se répartira entre les communes de Crissier, Renens, Prilly, les tl, le Canton (8,7mio) et la Confédération (8,6mio). A relever que cet investissement routier est pris en compte dans le cadre de la péréquation des couches thématiques.

Le planning annoncé est le suivant :

- Etudes de projet jusque fin 2016
- Enquête au printemps 2017, suivie de la demande de crédit d'ouvrage par le biais d'un préavis intercommunal
- Début possible des travaux mi 2018
- Mise en service deux ans après le début des travaux.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'octroyer les **Prix d'encouragement de la Ville de Renens** 2015 aux étudiants de l'ECAL de CHF 2000.- chacun à Mme Nadine Fumico-Schaub, étudiante en 1^{ère} année de master section Design de produit et M. Alexis Hominal, étudiant en 2^e année de bachelor Design graphique, et de leur donner la possibilité d'exposer leur travail dans un lieu adapté ;
- dans le cadre de la réfection des collecteurs d'eau, de lancer l'étude de la mise en séparatif du **secteur de l'avenue du 24-Janvier** compris entre le chemin du Sécheron et la rue de la Paix, comprenant également le sentier de la Gare, pour une réalisation courant 2016 ;
- d'étendre la distribution de la brochure **easyvote** relative aux élections fédérales de cet automne à l'ensemble des électeurs de Renens (7'986 électeurs au 28 juillet 2015). En effet depuis 2014, la Municipalité envoie la brochure easyvote, informative et politiquement neutre, aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. La brochure sera une aide aux prochaines élections fédérales en fournissant des explications claires et illustrées sur le mode d'élection et le principe de cumul et de panachage. Elle sera accompagnée d'une lettre de la Municipalité, qui explique la démarche et pourquoi il est important d'exercer son droit de vote ;
- de participer au **Clean-Up Day** le 12 septembre 2015 par une mobilisation à mener une collecte de mégots de cigarettes dans le centre de Renens en partant de la place du Marché, en partenariat avec le restaurant McDonald's de Renens. Il est fourni à chaque participant un kit (gants / contenant / gilet de l'action) pour la collecte des mégots. Vers 12h30, l'action se termine et chaque participant recevra un bon pour un menu au McDonald's ;
- que les animations **Noël à Renens** se tiendront cette année les mercredi 16, samedi 19 et dimanche 20 décembre 2015; et d'autoriser les commerces des centres commerciaux Coop et Migros et ceux qui emploient du personnel à demeurer ouverts en **nocturne** le samedi 19 décembre 2015 jusqu'à 19h et d'autoriser les autres commerces de la Ville de Renens à demeurer ouverts le samedi 19 décembre 2015 jusqu'à 19h ou le dimanche 20 décembre 2015 de 14h à 17h30, pour autant qu'aucun personnel salarié ne soit occupé ;
- d'accepter les nouvelles dispositions détaillées dans le document *"Politique de subventionnement des associations et sociétés sportives et de loisirs de Renens, conditions-cadre pour l'octroi d'un subventionnement"* dont la mise en application interviendra au 1^{er} janvier 2016 après présentation auprès des sociétés locales de Renens le 1^{er} septembre 2015 ;
- suite à l'acquisition d'une première infrastructure concernant le matériel de valeur du Service environnement-maintenance, d'équiper également les vélos électriques de la Ville de Renens du système de **géolocalisation** TraKiv développé et produit par la société Agorabee, sise aux ateliers de la Ville de Renens. Ce système permet en bonne synergie avec l'acquisition déjà faite de retrouver des vélos volés ou égarés ;
- d'apporter un changement à la distribution du **Prix de la Ville de Renens**. Ce Prix, décidé par le Conseil communal dans le cadre du préavis N° 23-2007 "Les Ateliers de la

Ville de Renens" est attribué depuis 2009 sous la forme d'un montant de CHF 10'000.- à une entreprise des Ateliers de la Ville. Vu le peu de tournus des Ateliers et afin d'élargir le public cible à l'ensemble des acteurs du pôle du design renanais, il sera distribué dorénavant sur concours sous la forme d'un 1^{er} Prix de CHF 5'000.- pour le projet au plus gros potentiel, un Prix d'encouragement de CHF 3'000.- donné à un projet ou une entreprise de moins de 2 ans d'existence pour l'encourager à persévérer, et un Prix Coup de cœur du jury de CHF 2'000.-. La commission spécifique de 5 conseillers communaux a été informée et continuera d'attribuer le prix ;

- en vue des fermetures du passage inférieur du Léman, d'anticiper le report de circulation et de mettre à l'enquête la mise à **double sens** de la route du parking du **Censuy**, et de rebaptiser ce bout de route sans nom "Chemin du Censuy".

La Municipalité a pris acte :

- de la **semaine d'actions contre l'homophobie** qui aura lieu du 26 au 30 octobre 2015 à Renens, par diverses actions pour les élèves, les jeunes et pour un large public, notamment une exposition au Collège du Léman, un Dîner Quizz et une conférence-Lunch à l'attention des entreprises locales. Plus d'informations suivront ;
- du démarrage dès septembre 2015 des projets **Mini-PIC employabilité**: "*Mieux écrire pour mieux se former et travailler*" – ateliers de coaching emploi en collaboration avec l'association Lire et Ecrire et "*Atelier créatif de français: une étape vers un emploi*" – ateliers spécifiques pour femmes migrantes en collaboration avec Appartenances Centre Femmes. Ces projets sont financés par la participation cantonale au Mini-PIC. Un flyer d'information pour chacun des projets sera distribué aux différents guichets et services de la Ville ainsi qu'au sein du réseau associatif renanais et aux institutions de la petite enfance et de la santé. Les flyers seront encartés dans le Carrefour Info du mois de septembre 2015 ;
- du bilan de la **Fête des aînés** du 1^{er} et 3 juin 2015. Plus de 300 personnes, parmi lesquelles 53 résidents et accompagnants des établissements médico-sociaux, se sont déplacées le lundi et environ 260 le mercredi, à la représentation du cirque Starlight à laquelle elles ont assisté avec beaucoup de plaisir ;
- des films proposés par la Commission culturelle pour la projection en plein air et gratuite **La Piazzetta** les jeudi 20 et vendredi 21 août 2015 : *Bouboule* - comédie belgo-suisse de Bruno Deville (2014) et *Il Postino* - film franco-belgo-italien réalisé par Michael Radford (1994). Les 2 soirées ont débuté par la projection de 2 court-métrages. Ce sont en tout 550 personnes qui ont pu profiter des séances en plein air grâce à une météo clémente ;
- de la tenue de l'Assemblée annuelle des **bibliothèques scolaires** vaudoises le 1^{er} juillet 2015 au Collège du Léman. Cette assemblée, qui a réuni environ 150 personnes œuvrant pour les bibliothèques scolaires, a pour objectif de favoriser les échanges entre les divers professionnel-le-s des milieux scolaires et les bibliothécaires, ainsi que de communiquer sur les projets en cours ;
- du projet Rodages proposé par **Espace Tilt** durant l'été 2015: Baptiste Oberson, panneaux peints placés rue de l'Avenir 9 pour une durée d'un mois environ et de la performance de Milena Buckel, place du Corso le 4 juillet. A noter que c'est M. Baptiste Oberson, artiste habitant Renens et travaillant dans les anciens abattoirs de Malley qui préside désormais l'association Espace Tilt ;

- du bilan de la **Fête des Voisins** qui s'est déroulée à Renens le 29 mai 2015 sous un soleil radieux. 12 fêtes ont été annoncées et se sont tenues pour le plus grand plaisir de chacun: Bugnon, place du Marché, Florissant, Bellevue, Renens Village, Verdeaux, Pépinières, Longemalle, avenue de la Gare, chemin des Côtes, Eglise Catholique et Poste. Le secteur intégration a mis à disposition des "kits d'organisation" comprenant des affiches annonçant la fête, des invitations à distribuer aux voisines et voisins, ainsi que des ballons et des t-shirts à l'effigie de la fête ;
- du bilan positif de la 2^{ème} édition **du Cours de français pour femmes** ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour, fréquenté par 6 femmes de septembre 2014 à juin 2015 à raison de 2 heures par semaine. Une 3^{ème} session commencera en septembre 2015, avec le soutien financier du BCI ;
- de l'organisation par le secteur Intégration, en collaboration avec l'association Lire et Ecrire, d'une "info-dîatoire" sur le thème de la **sensibilisation à l'illettrisme**, qui se déroulera le 1^{er} octobre 2015 à la buvette de la Salle de spectacles de Renens dans le cadre du Mini PIC 2014-2017. Elle s'adressera au personnel des services communaux de la Ville de Renens, aux associations actives dans le domaine de la cohésion sociale, ainsi qu'aux membres de la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) ;
- de la mise sur pied d'un programme d'animations pédagogiques adaptées à chaque niveau à la **bibliothèque scolaire**, que les directions ont rendues obligatoires pour toutes les classes des établissements primaires, suite au retour positif des animations de l'an passé ;
- de l'organisation de l'accueil bisannuel des **nouveaux retraités AVS**, le 23 septembre 2015 après-midi, à la salle de spectacles de Renens. 348 personnes arrivées en âge AVS en 2014 et 2015, ainsi que leurs conjoints, sont invitées à participer à la 6^{ème} édition de cette manifestation où ils auront la possibilité de faire connaissance avec les diverses associations œuvrant dans le domaine des seniors.

La Municipalité informe

- que M. Jean-Marc Dottrens, nouveau directeur de **L'Etablissement scolaire primaire Renens-Ouest**, est entré en fonction le 1^{er} août 2015. Il a été reçu officiellement par la Municipalité qui lui souhaite la bienvenue ;
- sur la mise en œuvre du **plan canicule 2015** : Des 109 personnes enregistrées sur la liste initiale concernant Renens, 95 ont été visitées une première fois dans l'engagement du 2 au 8 juillet et 46 une seconde fois. Dans l'intervention du 16 au 22 juillet 76 personnes ont été visitées une première fois et 44 une deuxième fois. Une 3^e intervention avait été planifiée mais elle n'a finalement pas été nécessaire. La Municipalité tient à remercier la Préfecture, la protection civile de l'Ouest Lausannois, le SDIS-Malley, les Samaritains et le CMS ainsi que le secrétariat municipal pour leur efficace collaboration ;
- que cette année, 10 équipes de la Ville de Renens ont participé à l'édition nationale de **Bike to work**, action d'une durée d'un mois destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Les collaborateurs inscrits ont effectué 90% de leurs déplacements en mobilité douce, soit 3'557 km et « gagné » ainsi 560 équivalents CO₂ kg. Le Service du personnel a mis à disposition gratuitement aux participants qui le souhaitaient des vélos électriques, dont un a finalement été vendu à la fin de l'exercice à un utilisateur convaincu ! Projet pilote en 2005, l'opération Bike to work n'a cessé de croître, réunissant cette année en juin dans toute la Suisse 1'665 entreprises,

13'646 équipes, 52'541 participants qui ont totalisé près de 10 millions de km parcourus ! Et économisé par là même 1'581'053 équivalents CO₂ kg ;

- que malgré son engagement et le soutien qu'elle a pu donner en 2012 pour la sauvegarde des emplois aux IRL, la Municipalité a pris acte avec regret de l'annonce de la **fermeture des IRL +**. Elle déplore la perte du savoir-faire de cette entreprise et regrette cette issue douloureuse due notamment à une concurrence étrangère forte et au franc fort.
- que l'aménagement de locaux dans le bâtiment des IRL sis au chemin du Closel 5 est en cours pour accueillir dès la rentrée 2015 une première volée du **Master Innokick**, le nouveau master en "Integrated Innovation for Product and Business Development" de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Ce Master d'un nouveau genre se trouve à l'interface des filières du design, d'économie d'entreprises et d'ingénierie. L'arrivée de ce Master qui fait suite à de nombreuses discussions réjouit particulièrement la Municipalité et conforte sa vision de développement du site du Closel dans l'innovation, la formation et le design.

3. Renens entreprise formatrice – point sur les apprentis

La formation professionnelle et particulièrement l'apprentissage fait toujours l'objet d'une attention très soutenue de la part de la Municipalité. Toutes les Directions participent à la formation duale, qui demande un investissement important. Il y a lieu de préciser également que des stages dans le cadre d'écoles professionnelles sont organisés ainsi que des stages probatoires.

En été 2015, 4 jeunes ont obtenu leur CFC:

- 1 employée de commerce, Mlle Arlinda Morina (Service du personnel)
- 2 assistantes socio-éducatives, Milles Débora Nukic (La Farandole) et Samantha Figueiredo (Globe-Trotteurs)
- 1 horticulteur-paysagiste, M. Elie Scaldino (CTC Espaces Verts)

Deux collaborateurs ont également obtenu leur CFC selon l'Article 32 LFPr:

- 1 assistante socio-éducative, Mme Caroline Croci (La Farandole)
- 1 agent d'exploitation, M. Duarte De Sousa Carvalho (CTC)

Un apéritif en leur honneur a été organisé le 6 juillet 2015, la Municipalité a pu ainsi les féliciter et leur souhaiter plein succès pour leur avenir professionnel.

A la fin de l'année scolaire 2014 – 2015, un apprentissage a dû être interrompu en raison de faute grave.

Au début de cette année scolaire 2015-2016, 10 apprenti-e-s poursuivent leur apprentissage et, 8 nouveaux apprentis débiteront leur formation. 3 collaborateurs entameront également la formation d'agent d'exploitation en cours d'emploi (art. 32 LFPr). Si des demandes d'apprentissage arrivent en cours d'année, elles sont toujours évaluées, étant donné qu'il reste quelques disponibilités, ce qui permet d'engager en cours de route des personnes, qui pour diverses raisons, seraient en rupture d'apprentissage.

Pour l'année scolaire à venir, la Ville de Renens compte donc 18 apprenti-e-s, soit :

Employé-e de commerce	5
Assistante de bureau	1
Horticulteur-paysagiste	4
Agent d'exploitation	3
Informaticien	2
Assistant-e socio-éducatif-ve	3

A noter que 3 agents d'exploitation, soit 2 dans le secteur voirie et 1 dans le secteur conciergerie entament pour un an leur CFC selon l'Article 32 LFPr.

LA MUNICIPALITÉ